



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

privatisations

Question au Gouvernement n° 2278

Texte de la question

## AUGMENTATION DES TARIFS DU GAZ

M. le président. La parole est à M. François Brottes, pour le groupe socialiste.

M. François Brottes. Monsieur le premier ministre, chaque fois que l'État abandonne la gestion des entreprises publiques, il n'y a plus aucun contrôle : l'entreprise est guidée par le seul intérêt de ses actionnaires, et ce sont les Français qui trinquent ! *(Approbation sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Votre méthode est maintenant connue : dans un premier temps, vous critiquez la gestion publique et cherchez des poux dans la tête du statut des personnels ; dans un deuxième temps, vous prenez des mesures purement idéologiques et engagez la privatisation, puisqu'à vos yeux seuls le privé et le marché sont performants ; dans un troisième temps, vous subissez et acceptez l'augmentation des tarifs, en expliquant aux Français qu'à chaque fois que les tarifs augmentent, il leur en coûtera moins cher. *(Rires sur les bancs du groupe socialiste.)* Avouez que ça sent un peu l'arnaque ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Pour la hausse colossale du prix du gaz que vous venez d'autoriser, monsieur le Premier ministre, la ficelle est énorme. D'abord, la nécessité de cette hausse est très contestable, compte tenu des contrats d'approvisionnement sur le long terme en vigueur. Ensuite, les effets sur l'activité industrielle de notre pays vont être considérables car, depuis l'accélération de l'ouverture du marché de l'énergie, les tarifs pratiqués deviennent insupportables et laissent prévoir bon nombre de délocalisations. Enfin, le pseudo-rabais qui sert de rideau de fumée à cette augmentation - 33 % en deux ans ! - est une tromperie pour ses bénéficiaires : ce n'est que reculer pour mieux sauter. Pour tous les autres, l'impact va être lourd et immédiat.

Dans le logement locatif collectif, et donc dans le logement social, dans les maisons de retraite et les hôpitaux, qui ont déjà du mal à boucler leurs fins de mois, et dans les zones rurales, où l'on se chauffe surtout au fuel et au propane, il vous faudra trouver une autre astuce.

Pour couronner le tout, monsieur le Premier ministre, le régulateur, favorable à la hausse des tarifs, dénonce l'illégalité de votre manipulation de marketing politique.

Monsieur le Premier ministre, avec cette mesure qui s'ajoute à toutes les autres augmentations des tarifs - notamment des loyers, de la santé et des déplacements - et démontre l'impact négatif de la privatisation des entreprises publiques, vous vous obstinez dans l'erreur. Ne trouvez-vous pas indécent de ne laisser à nos concitoyens, pour augmenter les dividendes des actionnaires, qu'une alternative à la hausse des tarifs : avoir froid l'hiver ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Thierry Breton, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Que de démagogie, monsieur Brottes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et sur certains bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. le président. Chers collègues, je vous prie de laisser M. le ministre répondre !

M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Le prix du gaz augmente : de 7 % en mai, de 13 % en novembre et de 9 % en mai suivant, soit de 30 % en un an - mais en quelle année ? Cela ne vous rappelle rien, monsieur Brottes ? C'était les 1er mai et 1er novembre 2000 et le 1er mai 2001 ! *(Applaudissements sur les*

*bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Si nous ne vous avons pas critiqués alors, c'est parce que vous appliquiez une formule qui existe depuis douze ans. S'agissait-il de favoriser le grand capital, les actionnaires ? Que nenni ! *(Exclamations et huées sur les bancs du groupe socialiste.)* L'entreprise, alors, n'en était pas une : il s'agissait du service public. Un peu de réalisme et de bon sens ! Il faut expliquer aux Français la situation. Évitez l'idéologie, à trois semaines d'un congrès qui s'annonce décidément difficile. Revenons-en à la réalité.

La formule qui existe depuis douze ans imposait, hélas, une augmentation mécanique de 12 %. Le Premier ministre, Dominique de Villepin, m'a demandé de prendre contact avec l'entreprise et de rechercher avec elle quelles mesures commerciales pourraient en limiter l'impact. Nous nous occupons de tous les Français, qui risquent de souffrir cet hiver de l'augmentation du prix du gaz. L'entreprise a proposé des mesures commerciales très fortes, qui permettent de lisser cette hausse durant l'hiver, pour la ramener en moyenne à 3,8 % pour l'ensemble des foyers français, avec deux garanties : pour tous les Français qui habitent dans des logements de moins de 100 mètres carrés, il n'y aura pas d'augmentation et, pour trois millions d'entre eux, il y aura même une baisse. Voilà la réalité. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Il ne faut certes pas s'en satisfaire. J'ai donc décidé, à la demande du Premier ministre, de convoquer l'ensemble des grands acteurs du secteur gazier, pour trouver enfin avec eux une solution aux problèmes que vous n'aviez pas traités, lisser les hausses erratiques du prix du gaz et mieux préparer l'avenir, au-delà de l'hiver.

Voilà la réalité, monsieur le député. De grâce, assez d'idéologie ! *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. François Brottes](#)

**Circonscription :** Isère (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2278

**Rubrique :** Secteur public

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 novembre 2005